

KELEIER AR MERZHER



*Ruisseau dans
la vallée du Cann*

Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Avril 2015

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30
JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02

Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr

Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON	Maire Présidente aux finances, budget, administration Générale, développement
Jean-Michel DONVAL	Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie espaces verts, environnement, agriculture
Marie-Annick L'ERROL	Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.
Mickaël VAILLANT	Relations avec association/tourisme, animation culturelle, communication, bulletin municipal, bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87
- Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 02 98 85 00 82

EDF (dépannage) 0810 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU 15

Gardes médicales 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

LE MOT DU MAIRE



La commission « communication » a à nouveau fait évoluer votre Keleier Ar Merzher qui devrait, dans les grandes lignes, avoir trouvé sa structure définitive.

Sur la forme :

- Un sommaire simplifié qui se retrouvera dans cet ordre à chaque numéro
- Une couleur par rubrique

Sur le fonds :

- Après le classique « mot du maire »
- 2 pages d'agenda pour les événements à venir du trimestre, transmis par les associations, l'ensemble paroissial et la mairie
- Les infos pratiques (de la mairie, du SIPP, de la CCPLD) occuperont les 2 pages suivantes
- La vie communale sera relatée sur les pages 6 à 9 , à travers les comptes-rendus de conseils municipaux éventuellement un focus particulier sur le sujet du moment, ainsi que la présentation d'une instance ou d'un service de la Commune
- Une très large part est comme auparavant accordée aux associations qui nous transmettent leur article (8 pages)
- Les 3 dernières pages seront ouvertes à tout sujet, selon l'inspiration. Une rubrique en breton y apparaîtra de temps à autre.

Le Keleier Ar Merzher reste avant tout le journal d'informations de la Commune qui, du fait de sa périodicité trimestrielle, se complète par notre site Internet mis à jour chaque semaine.

Ainsi, nous tentons de vous rendre les informations les plus complètes possible. N'hésitez pas cependant à nous faire part des améliorations que nous pourrions y apporter.

Enfin, nous avons voulu le Keleier Ar Merzher bien illustré et agréable à lire et j'ose espérer que plusieurs d'entre vous le conservent précieusement comme le témoin d'une époque.

Bonne lecture à tous.

SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2 - 3
Infos pratiques	4 - 5
Communiqués divers	6
Vie communale	7 à 10
Vie associative	11 à 18
Rubriques spéciales	19 - 20
Concours photos	couverture

La Mairie fera les ponts du mois de mai et sera fermée les samedis 2 et 9 mai ainsi que le vendredi 15 et samedi 16 mai 2015.

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre-
4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE
Tél. : 02.98.25.13.19

Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre

Directrice de la publication : Chantal Soudon

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations :

Commission municipale du bulletin

Impression : MKS Communication

Crédits photos : photothèque municipale-divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

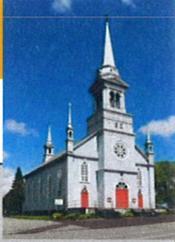
Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune.

Dépôt des articles pour le bulletin de juillet :
Le lundi 1^{er} juin 2015. Merci.

Ca pousse !



AGENDA



Vendredi 10 avril de 16h à 18h :

Distribution de pizzas à la Maison du Plateau
APE de l'Ecole publique

Samedi 11 avril à 20h :

Concert de rock à la Maison du Plateau - BRK29

A partir du 13 avril : stage d'animations à l'Atelier A Tout'Art pendant les vacances, contact 0631392069 ou 0674726435

Dimanche 12 avril à 15h :

« La Caporeira », activité sportive, à la Maison du Plateau - L'Armorique latine / Amicale laïque

Dimanche 19 avril à midi :

Kig ha fars à la Maison du Plateau-Mein ar Diri

Samedi 25 avril à 19h :

Repas à la salle de Tréflévénez-Tréflévénez enchanté

Samedi 2 mai de 10h30 à 12h :

Collecte des journaux au hangar, route d'Irsiry
APE de l'Ecole publique

Vendredi 8 mai toute la journée à Loc Eguiner :

Matin : rando - Midi : repas - après-midi : rando
Amicale des retraités

Samedi 30 mai après-midi :

Kermesse de l'école publique à La Martyre ou à Ploudiry - APE de l'Ecole publique

Samedi 13 juin à 10h :

Récupération de feraille sur le parking de la Maison du Plateau - APE de l'Ecole publique

Samedi 20 juin à 19h :

Feu de la St Jean et fête de la musique à la Maison du Plateau - Plateau en folie

Samedi 27 juin de 10h à 18h :

Tournoi Club de hand Ploudiry-Sizun stade de Sizun

Samedi 27 juin de 11h à 15h :

Exposition de l'atelier A Tout'Art au restaurant scolaire de La Martyre

A partir du 1^{er} juillet et tout l'été :

Expositions estivales au Point I et à l'ossuaire de La Martyre

Vendredi 3 juillet à 18h :

Spectacle de cirque des enfants de l'école St Joseph - Champ face à l'école

Samedi 4 juillet à 18h :

Ouverture de la saison touristique à La Martyre suivi d'un concert

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 5 avril à 10h30 :

messe de Pâques à Loc Eguiner

Dimanche 12 avril à 10h30 : messe à Tréflévénez

Dimanche 19 avril à 10h30 : messe à La Martyre

Messe commune avec Pencran et Dirinon

Dimanche 26 avril à 10h30 : messe à Ploudiry

Dimanche 3 mai à 10h30 : messe à Le Tréhou

Dimanche 10 mai à 10h30 : messe à Tréflévénez

Jeudi de l'Ascension 14 mai à 10h30 :

messe à La Martyre

Dimanche 17 mai à 10h30 : profession de Foi et

1^{ère} communion des enfants :

messe à Loc Eguiner

Dimanche de la Pentecôte 24 mai à 10h30 :

messe à Ploudiry

Dimanche 31 mai à 10h30 : messe à Tréflévénez

Dimanche 7 juin à 10h30 : messe à Loc Eguiner

Dimanche 14 juin à 10h30 : messe à Le Tréhou

Dimanche 28 juin à 10h30 : messe à Tréflévénez

pour le Pardon

♦ ♦ ♦ ♦

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial) est disponible dans toutes les églises du Plateau. Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées : le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper
<http://catholique-quimper.cef.fr>

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du trimestre prochain

Vendredi 10 avril 2015 à 20h

Vendredi 19 juin 2015 à 20h

AGENDA du GRPP



DIMANCHE

Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
19/04/15	14 h	Guisseny	Bourg - Pl.de la Mairie (covoiturage St Eloi 13h15)
03/05/15	14 h	Sizun	Bourg - Parking de Loc-Ildut (covoiturage Intermarché 13h15)
17/05/15	14 h	Loc-Brévalaire	Bourg (covoiturage St Eloi 13h15)
22/05/15	14 h	Sizun	Bourg - Parking de loc-ildut Covoiturage Intermarché 13h15
31/05/15	14 h	Logonna-Daoulas	Bourg - (Covoiturage Intermarché 13h15)
14/06/15	14 h	Loperhet	Bourg- (Covoiturage Intermarché 13h15)
28/06/15	14 h	Sortie annuelle	

JEUDI

09/04/15	14 h	Saint Vougay	Parking Chateau Kerjean (Covoiturage Magasin vert 13h15)
23/04/15	14 h	Hanvec	Bourg - (Covoiturage Intermarché 13h30)
07/05/15	14 h	Kernoués	Boug - (Covoiturage Magasin Vert 13h15)
21/05/15	14 h	Cléder	Parking de Kerfissien (Covoiturage Magasin Vert 13h15)
04/06/15	14 h	La Forest Landerneau	Bourg
18/06/15	14 h	La Roche-Maurice	Bourg

MARDI

14/04/15	14 h	Sibiril	Parking de l'Eglise Covoiturage Magasin Vert 13h15)
28/04/15	14 h	Saint Derrien	Bourg - (Covoiturage Intermarché 13h15)
12/05/15	14 h	Saint Sauveur	Parking Salle Omnisports (Covoiturage Intermarché 13h15)
26/05/15	14 h	Trémaouézan	Bourg
09/06/15	14 h	Saint Eloy	Bourg - (Covoiturage Intermarché 13h15)
23/06/15	14 h	Chapelle Lanvoy	Route du Faou - (Covoiturage Intermarché 13h15)

« Randonnées spéciales estivants »

Le G.R.P.P. vous propose 3 Randonnées Guidées et Gratuites

- ☞ - 25 Juin au Tréhou : Départ à 14h00 Place de l'Eglise
- ☞ - 23 Juillet à La Martyre : Départ à 14h00 Place de l'Eglise.
- ☞ - 20 Août à Tréflévénez : Départ à 14h00 Face à la Mairie

Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Randonnées du soir -

- Les mardis soir du 7 juillet au 18 août (1h30 à 2h00 de marche) avec départ à 20h00 précises

Jour	Lieu	Rendez-vous	Guide	Téléphone
07 juillet	Ploudiry	Face à la Mairie	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
21 Juillet	La Roche-Maurice	Place de l'Eglise	Annick Cann	02.98.20.45.75
28 Juillet	Tréflévénez	Place de la Mairie	Jean Cariou	02.98.21.93.59
04 Août	Loc-Eguiner	Place de l'Eglise	Rémi Ropars	02.98.68.06.95
11 Août	Le Tréhou	Place de l'Eglise	Yvette Le Borgne	02.98.68.82.52
18 Août	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66

Pour tous renseignements :

Janine LE LANN - 5 rte du Keff - La Martyre - Tél. : 02 98 25 10 66

(Pour info : le Lundi de la pentecôte, randonnée à Pencren)

INFOS PRATIQUES



CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :
extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu

justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé

2 photos d'identité



Renouvellement, fournir :

Carte sécurisée périmée

2 photos d'identité

Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité de la carte d'identité pour les personnes majeures est portée à 15 ans.

Pour les personnes mineures : 10 ans

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques (mairies de proximité : Landerneau ou Sizun par exemple).

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur le site : service-public.fr
Prévoir 6 semaines de délai.

journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.



AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité).

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter le SIPP pour faire le relevé d'eau.

Chacun aura pu l'entendre : les tronçonneuses ont été beaucoup à l'œuvre dans le bourg ces derniers temps...et ce n'est pas fini.

Le charme de notre bourg tient pour partie à ses nombreux et vénérables arbres. Ce patrimoine vivant nécessite un entretien régulier pour lequel nous nous faisons assister de l'Office National des Forêts .

Ainsi, des coupes ont eu lieu au Bois Noir, près de la Maison de l'Enfance, derrière la Maison du Plateau et dans le petit bois près de l'école publique. Ce bois a été abattu par les personnes qui s'étaient fait connaître suite à notre proposition d'avril 2014 dans le Keleier. Le prix convenu était de 30 € la corde.

Dans un souci de sécurité, nous avons dû nous résoudre à faire abattre les arbres du cimetière, en très mauvais état. Ce travail a été confié à une entreprise qui assurera aussi le rognage des souches. Le bois sera affecté aux personnes inscrites sur la liste citée précédemment.

Enfin, la plantation de pins de Douglas, route de Ty Croas, arrivée à maturité (elle a 60 ans) a été vendue sur pied à l'entreprise ROPARS qui procédera à son exploitation dans les semaines qui viennent.

ETAT CIVIL DU 1er TRIMESTRE 2015

Naissances :

Le 2 janvier : Simon, Jean, Toinot
FRANCHETEAU, Moulin du Cann

Le 20 février : Léna DIAS de Kerglouaran

Le 4 mars : Ethan, Sylvain, Bruno
HURTREL, 11 route de La Roche

URBANISME ENREGISTRÉ EN MAIRIE DEPOT DE DECLARATION PRÉALABLE

Nicolas DIDIERJEAN, 5 route de Ty-Croas

↪ pose de 4 vélux

Claude LISSILLOUR, 1 A l'orée du bois

↪ Agrandissement de l'abri pour le bois

Vous trouverez les imprimés de demandes
d'autorisation d'urbanisme sur le site
suivant :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou
en mairie bien sûr.

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 22 janvier 2015 réservoir
Kerhuella à Ploudiry

Chlore libre : < 0.07 mg/LCl2

Chlore total : 0.1 mg/LCl2

pH : 7.40 unité pH

Nitrates : 15 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de
qualité.

L'analyse complète est affichée au
tableau extérieur de la mairie.

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-
midi au domicile en alternance.

Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le
mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir
car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin
le mercredi.

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du
Plateau :

⊙ le verre et les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

**Des matériaux non autorisés sont régulièrement
retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter
l'accès à cause d'incivilités.**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Pour tout déchet particulier (pneu...) s'adresser au
préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du
règlement.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE ST ELOI (Plouédern) ET DAOULAS

**Horaire d'hiver
du 01/11 au 28/02**

**Horaire d'été
du 01/03 au 31/10**

9h-12h // 14h-17h30

9h-12h // 14h-19h

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut
s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes :
02 98 21 34 49 - ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 € // 360 l : 20.00 € // 770 l : 50.00 €

TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 € // 800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

COMMUNIQUES DIVERS

Vous trouverez, pour plus de détails, sur le site internet de la commune : <http://www.lamartyre.fr>, les communiqués des associations et établissements suivants

- L'EPAL : recrute des animateurs pour encadrer des séjours de vacances d'adultes et mineurs en situation de handicap.
- Le CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas organise des réunions contrat obsèques
- « Ouvrez les portes de votre jardin » les 13 et 14 juin 2015 proposé par la Maison de la Bio 29 de Daoulas
- L'association l'Arche de Noë propose plus de 250 chats, chiens et lapins à l'adoption
- La pêche à la rivière est un sport/loisir présentée par l'AAPPMA de l'Elorn
- Le Secours catholique : accueillir un enfant pour les vacances
- La Croix Rouge française et l'unité de Landerneau proposent des visites de courtoisie aux personnes âgées et/ou isolées
- La Croix Rouge française et l'unité de Landerneau souhaitent former une réserve de personnel disponible ponctuellement en cas de situation grave
- La MSA d'Armorique informe : le dépistage du cancer du col de l'utérus
- Le service d'accueil unique du justiciable est l'une des mesures visant à améliorer la justice au quotidien. Il est effectif dans l'arrondissement judiciaire de Brest
- L'association Relais Travail propose ses services
- Les dates pour 2015 de la collecte de sang à l'EHPAD An Elorn de Landerneau
- Calendrier des lundis de la santé : le 27/04 : l'arthrose-le 18/05 : maladie d'Alzheimer-
Le 29/06 : les régimes après 75 ans

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

L'ordre du jour de nos derniers Conseils municipaux a été principalement consacré aux « chiffres » de notre commune.

Le conseil du 6 février a validé les comptes (« Comptes Administratifs ») de l'année 2014 tandis que celui du 13 mars a voté le budget (**Budget primitif**) pour cette année 2015.

Nous avons souhaité vous présenter cette étape importante de la vie d'une commune. En effet, le vote du budget est l'acte politique qui va autoriser la réalisation des choix opérés au cours de son élaboration.

Il est certes présenté sur une seule année mais, et c'est ainsi que nous l'avons conçu, il doit avoir une **vision pluriannuelle**.

Rappelons tout d'abord que le budget d'une commune est composé de 2 principales sections:

Le fonctionnement et l'investissement .

Le fonctionnement : il retrace les moyens financiers mobilisés pour les services à la population (l'école, la cantine, le service « enfance et jeunesse », la bibliothèque, la mise à disposition de salles pour les associations, les services administratifs...). Ses recettes proviennent des impôts « locaux », des dotations de l'Etat , des ventes réalisées et des loyers encaissés.

L'excédent dégagé en fonctionnement va permettre de financer les investissements.

L'investissement: ce budget permet de réaliser les équipements nécessaires à la politique de la commune. Ses recettes proviennent, en plus de l'excédent de fonctionnement, des subventions (de l'Etat, la Région, le Conseil Général..), du fonds TVA sur les investissements et, en cas de besoin, de nouveaux emprunts .

Les deux pages suivantes présentent de façon schématique les comptes 2014 pour notre commune :

Ils font ressortir un excédent à la fois sur la section de fonctionnement (140.144 €) et sur la section d'investissement (16.269 €)

soit un total de 156.413 €, disponible pour les années à venir .

Le budget de l'année 2015 fera l'objet d'une présentation détaillée dans le prochain Keleier :

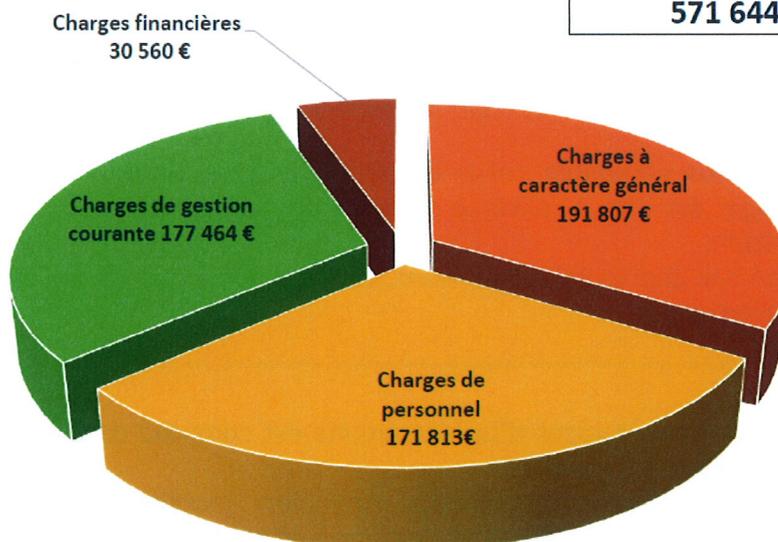
*En ce qui concerne le **fonctionnement**, nous avons tenté de conserver les capacités d'investissements en optimisant autant que possible les dépenses (révision des contrats, groupements de commandes, remise à plat des travaux récurrents, ...) sans augmenter la fiscalité (maintien des taux pour la taxe d'habitation, et la taxe foncière).*

*Pour la partie **investissement**, la ligne directrice a été la constitution d'une provision pour les années à venir qui devraient voir de gros chantiers se réaliser, permettant à notre endettement de se résorber et nous permettant aussi d'aborder les baisses de dotations de l'Etat avec une certaine sérénité.*

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

LES COMPTES 2014

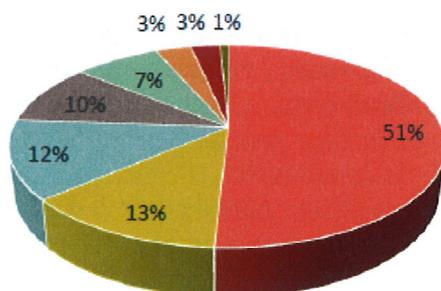
Dépenses réelles 2014
571 644€



Analyse des dépenses 2014

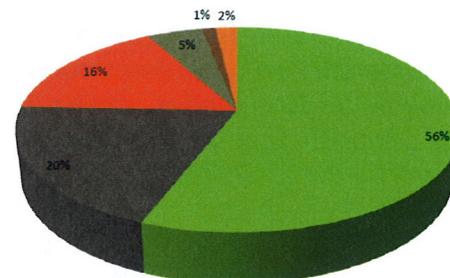
Détail des charges à caractère général 191 807€

- Entretien voirie, espaces verts, bâtiments (dt SIPP)
- Achats alimentation pour cantine
- Eau, EDF, combustibles, télécommunications, internet
- Prod entretien, fournitures scolaires, administratives..
- Contrats de maintenance, prestations, cotisations, impressions..
- Assurances
- Fêtes, cérémonies ..
- Impôts fonciers



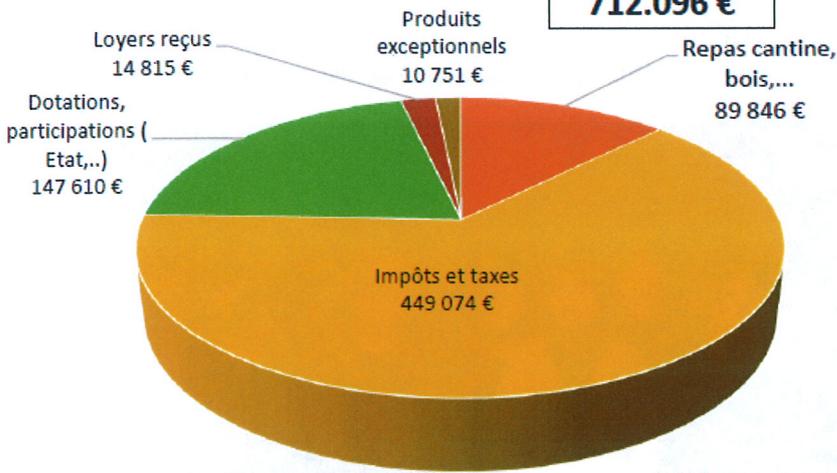
Détail des charges de gestion courante 177.464 €

- Participation au SIPP (enfance, jeunesse, maison du Plateau, Sport, TAP, Réseau Assistantes maternelles ..)
- Participation aux écoles (hors RPI)
- Indemnités + formation élus
- Subventions aux associations
- Cotisations SIMIF (informatique)et ATESAT (assistance Maîtrise d'ouvrage)
- Virement au CCAS (voir page 9) + aide repas élèves RPI PLOUDIRY

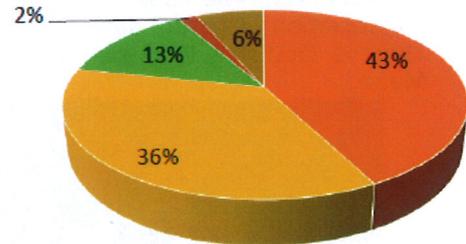


AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Recettes 2014 712.096 €



Détail des impôts perçus 449.074 €

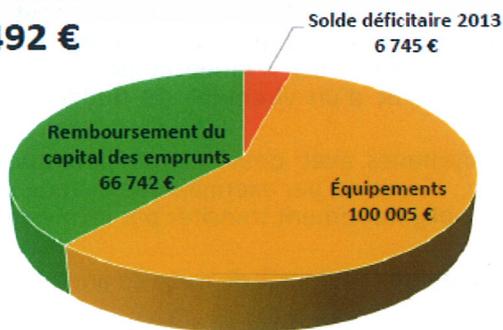


- Compensation TPU / CCPLD
- Impôts "locaux" (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et non bâti)
- Taxe / pylônes électriques
- Dotation solidarité CCPLD (reversement FPIC)
- Taxe additionnelle aux droits de mutation

Le budget de fonctionnement 2014 a dégagé un excédent de 140.144 €, excédent qui sera affecté aux investissements.

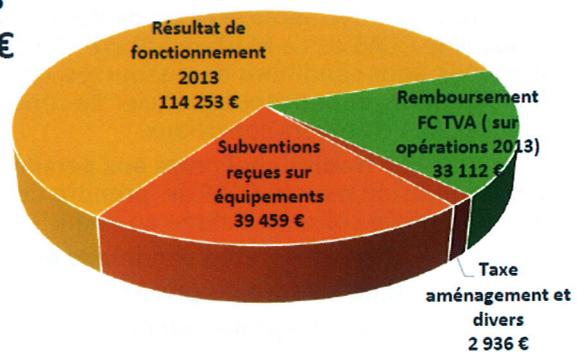
Investissement 2014

Dépenses 173.492 €



- Les équipements réalisés en 2014 :
- Réfection Rétable et armoire à bannières : 13296 €
 - Voirie (route Irsiry et Verveur) : 52234 €
 - Travaux sur bâtiments : 9467 €
 - Matériels, mobiliers : 6038 €
 - Document d'urbanisme : 6246 €
 - Acquisition foncière (Caroff) : 3414 €
 - Démarrage skate-park : 6452 €
 - Eclairage public : 1752 €
 - Mise en valeur Bois Noir : 1104 €

Recettes 189.761 €



Le budget d'investissement 2014 a dégagé un excédent de 16.269 €, excédent qui sera reporté sur 2015

LA VIE COMMUNALE

Gros plan sur le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de La Martyre.

Le nouveau CCAS, qui s'est mis en place suite aux dernières élections municipales , se compose de 5 conseillers municipaux (Marie –Annick L'ERROL, adjointe aux affaires sociales, Marcel CONQ, Roland LE TOULLEC, Gabriele TOSATTI, Maud TRUCHY,) et de 5 personnes extérieures au Conseil, au titre chacune d'associations œuvrant dans le domaine social ou humanitaire (Guy ANDRE, Janine LE LANN, Marie-Thérèse OLLIVIER, Nathalie TANGUY et Robert TOURBOT). La présidence en est assurée , de droit, par le Maire.



De g à d : J. Le Lann-MTOLLivier-G. André-M. Truchy-M. Conq-R. Tourbot-MA . L'Errol-C. Soudon-R. Le Toullec (absents N. Tanguy et G. Tosatti)

Le travail du CCAS s'effectue dans la plus grande discrétion, chacune des personnes y siégeant s'étant engagée au secret « professionnel » .

Le Budget du CCAS est un budget annexe au Budget Général de la Commune qui peut disposer de ressources propres : c'est le cas , en l'occurrence de celui de La Martyre qui, suite à un legs dans les années 1920, est propriétaire d'une maison à Kergoffou. Cette maison est louée et procure ainsi un loyer mensuellement. Les autres ressources du CCAS proviennent d'un virement du Budget Général de la Commune.

Le CCAS est une instance obligatoire dans toutes les communes, avec pour mission minimum d'assurer le relais avec les autres administrations à vocation sociale : c'est ainsi par exemple que chaque dossier de demande d'aide sociale auprès du Conseil Général doit obligatoirement transiter par le niveau communal.

Dans notre commune, le CCAS, dans la continuité de ce qui se fait depuis de longues années, a orienté ses actions sur 3 axes :

- L'aide aux personnes ayant des difficultés financières :

Cela va du **prêt d'honneur aux étudiants** (1000 € sans intérêt, remboursables selon les possibilités de la personne, octroyé après examen de dossier) à la possibilité d'accès à l'**épicerie sociale de Landerneau** à laquelle le CCAS de La Martyre adhère. Outre un colis alimentaire d'urgence, ces personnes se voient attribuer, sous conditions de ressources, des bons d'achat à l'épicerie pendant une durée dépendant de leur situation, et peuvent bénéficier de conseils en matière de diététique ou gestion de leur budget familial, lors d'ateliers conviviaux.

- **Le traditionnel repas aux personnes âgées** de plus de 70 ans, organisé tous les ans, qui est aussi l'occasion pour le CCAS de prendre des nouvelles de nos seniors. En cas d'absence à ce repas, une distribution de colis est réalisée au domicile ou à la maison de retraite.

- **Des aides , sous conditions de ressources**, sont attribuées pour les familles à raison de

- 0,60 € par repas pris à la cantine (repas « régulier »)

- l'abonnement gratuit à la bibliothèque municipale

- une réduction sur les cartes de leçons et entrées à la Piscine Aqualorn.

Mais , au delà de ces aides, le CCAS est et doit rester d'abord un interlocuteur pour toute personne ayant des difficultés et, par sa proximité, est à même de s'assurer du suivi de ses actions.



CLUB DES BRUYÈRES DE LA MARTYRE-TRÉFLÉVÉNEZ

En abordant l'année 2015 les activités du club ont repris leur rythme de croisière avec les jeudis après-midi de détente, pétanque, dominos, jeux de cartes ou de scrabble....
La galette des rois du jeudi 8 janvier a donné le coup d'envoi des animations spéciales.
Le programme des activités de l'année est établi et devrait satisfaire l'ensemble des adhérents.

Quelques dates :

- **Jeudi 16 avril** : concours interne de pétanque avec repas au Keff
- **Jeudi 23 avril** : début du challenge de pétanque (sur 5 semaines dont 2 jeudis à Tréflévénez)
- **Jeudi 4 juin** : Fin du challenge à Tréflévénez
- **Mardi 12 mai** : sortie du club à la vallée des Saints à Carnoët(22) et visite commentée du .
Temple bouddhiste à Plouray (56)
- **Jeudi 25 juin** : rencontre avec le « club de la mignonne » au Tréhou

A noter aussi :

- Les concours départementaux de : Dominos, Belote, pétanque, tarot, le jeu le savez-vous ?
- La fête départementale de l'amitié, le jeudi 18 juin à Pleyben
- La journée de l'amitié du secteur Haut-Elorn, le jeudi 27 août, préparée par Sizun



Notre Roi, Emile, semble enchanté de la compagnie de ses trois Reines

Le Plateau en folie

La soirée crêpes de l'association s'est déroulée le samedi 28 février à la maison du plateau. Cette année, nous avons décidé de soutenir une association.

'Tous ensemble pour Caro' aide une jeune femme de 40 atteinte par la maladie d'Alzheimer. Aujourd'hui, en France, aucune structure n'accueille aussi jeunes patients atteints de cette maladie.

Le maintien à domicile : la présence d'une tierce personne pour accompagner Caro tout au long de la journée pour sa sécurité et l'aider dans les gestes de la vie quotidienne.

Tous les bénévoles de l'association se sont mobilisés pour préparer cette soirée.

Les jeunes des communes étaient chargés de faire le service pour éviter une longue attente debout.

A droite, l'équipe des bigoudènes est prête pour le service.



A gauche, les crêpières en action : blé noir, complète ..., froment chocolat, beurre de caramel etc...

Merci aux partenaires: Minoterie du Siohan (farine), EARL Kervy (œufs), Jean-Yves Cam (lait), Délices de Kerbalanec (jambon), Laïta (produits laitiers), Régilait (caramel au beurre salé).

Merci aux crêpières qui se sont relayées toute la soirée : Marie-Annick, Cathy, Gwen, Marie-Pierre, Nathalie, Elisabeth, Rashmey et Nicole.

Le Plateau en folie organise le samedi 20 juin 2015 à La Martyre une animation : la fête de la musique suivi du feu de la St Jean. Pour la fête de la musique, un groupe musical s'est déjà inscrit.

Nous recherchons des personnes en groupe ou solo, jouant d'un instrument ou chantant, tous styles de musique et voulant participer à la fête de la musique. N'hésitez pas à contacter le 06 49 22 72 78 ou écrire à char.pdy_mtr@orange.fr

L'UNC section locale des anciens combattants de Ploudiry - La Martyre - Tréflévenez

En ouvrant l'assemblée générale des anciens combattants, samedi 24 janvier, le président de la section Locale, Pierre Cocherel a tout d'abord salué la présence du Sénateur F. Marc, de J.J. Piton Président du Syndicat Intercommunal et Maire de Ploudiry, de Georges Philippe maire de Tréflévenez et de Roland Le Toullec, suppléant de Mme le Maire de La Martyre. Il a ensuite fait observer une minute de silence à la mémoire du camarade décédé cette année ainsi que celle de tous les militaires morts au combat, de même qu'à l'intention des victimes des attentats du début janvier en Ile de France.

Il a aussi exprimé toute sa reconnaissance vis-à-vis des maires des 3 communes concernées pour leur participation tant financière que matérielle à la section locale des anciens combattants du plateau.

C'est ensuite Yves Le Lann le secrétaire, qui a évoqué le bilan moral et les activités de l'année passée, en soulignant que cette année les effectifs sont restés stables, et ce grâce au recrutement de trois nouveaux OPEX Emmanuel LE BIHAN (notre nouveau porte-drapeau), Didier GUERIN (tous deux Marine Nationale), et Roland LE TOULLEC (Aéronavale)(tous 3 de La Martyre). L'effort doit cependant être poursuivi pour recruter parmi les jeunes et tout particulièrement les OPEX et les soldats de France, car ce sont eux qui devront reprendre le flambeau du devoir de mémoire dans les années futures. Il a notamment évoqué la cérémonie du 16 aout à Irvillac et au Tréhou, pour le 70^{ème} anniversaire de la libération de la Bretagne. Sans oublier bien évidemment toutes les autres cérémonies commémoratives annuelles au cours desquelles étaient présents les trois drapeaux des communes du plateau.

La trésorerie saine a été commentée par Mme Yvonne Le Garrec.

Marie-Claude Le Vey responsable des veuves du département a commenté les différentes aides pouvant être accordées par l'ONAC et le Département.

En clôture de séance le président a évoqué brièvement les dates à retenir pour l'année 2015, à savoir :

L'assemblée Générale de l'UNC à Plabennec le 18 avril, et le congrès départemental à Plouarzel le 14 juin.



de G à D : M.C. Le VEY - Y. LE LANN - P. COCHEREL - Y. LE GARREC - Y. MARZIN

Maison des enfants de Kerbrug

Vacances de Février 2015:

Les enfants ont pu découvrir les différents animaux de nos campagnes et forêts notamment avec une visite au bois noir sous les explications de Jean Kerneis, un retraité bénévole. Pour la deuxième semaine, les enfants se sont transformés en architectes du bois. Deux intervenantes professionnelles de la p'tite Fabrique de Loqueffret sont venues deux matinées pour nous initier à la manipulation de scies, serre joint, étaux... Les enfants ont pu fabriquer un bateau et avion en bois. Cela a beaucoup plu aux enfants.



Atelier de la p'tite Fabrique



Le groupe d'enfants au futuroscope

Du 18 au 20 février, un groupe de 14 enfants âgés de 7 à 11 ans ont découvert le parc du Futuroscope accompagnés de Patricia et Manon.

Au programme: danse avec les robots, Arthur l'aventure 4D, la machine à voyager dans le temps et un superbe spectacle nocturne sons et lumières.

Un séjour que tout le monde n'est pas prêt d'oublier!!

Un grand merci à L'association Familles Rurales qui a pris en charge le coût du transport.

Pirouette :

Du 8 janvier au 26 mars 2015,
Les enfants et assistantes maternelles
découvrent l'éveil aux sens avec
Sylvie Kervestin.
Au programme : peinture d'hiver,
les glaçons et bien d'autres choses
de saison.

Passerelle 9/11 ans :

L'atelier de loisirs créatif continue
tous les mercredis de 14h à 16h30 à La
Martyre à la salle Pierre Abéguilé.
Au programme : mosaïque,
linogravure....



- Notre club fait de l'**arbitrage** une de ses **priorités**, depuis quelques saisons maintenant en formant les jeunes et les moins jeunes.
- Les instances fédérales nous fixent un quota d'arbitres et de matchs à arbitrer au cours de la saison en fonction du niveau auquel évoluent nos équipes séniors et jeunes. Nous cherchons donc sans cesse à promouvoir ce rôle si important dans le bon déroulement des rencontres ayant lieu chaque weekend. C'est pourquoi, cette année trois de nos jeunes licenciés ont suivi la formation de Jeunes Arbitres alliant théorie (5 matinées de formation) et pratique (intervention lors du tournoi de la Cavale Blanche).
- Cette formation suivie par Maïewen Penduff (La Martyre), Tristan Comte (Tréflévénez) et Alicia Le Treust (Sizun) leur a permis d'acquérir toutes les connaissances handballistiques nécessaires à un arbitre. Ils sont sur les traces des 2 autres Jeunes Arbitres formées depuis deux saisons : Eline Ronflet et Maëlys Le Berre (Ploudiry).
- Les « moins jeunes » s'investissent aussi dans l'arbitrage : Michel Le Garrec en région, Pierre Yves Tanné et Guy Le Maout en département. Adeline Léon a quant à elle, suivi la formation courte (deux soirées) la menant au diplôme d'arbitre départemental . Cette formation ouverte aux joueurs(ses) licencié(e)s permet d'obtenir le précieux sésame plus rapidement. C'est le cas d'Adeline qui évolue depuis plusieurs saisons en séniors filles au sein du club.
- Si vous souhaitez vous investir dans l'arbitrage au sein de notre club, merci de contacter Franck Le Treust, 06.89.87.71.79 ou ploudiry.sizun.handball@gmail.com



Maïewen Penduff,
Tristan Comte et
Alicia Le Treust
les nouveaux jeunes
arbitres du Club

LA BIBLIOTHEQUE DE LA MARTYRE

La bibliothèque et les TAP :

La bibliothèque s'est engagée auprès du SIPP pour participer aux activités péri-scolaires. Depuis la rentrée 2014, les enfants des 2 écoles vont à la bibliothèque 2 fois par semaine (le lundi pour l'école publique et le jeudi pour l'école privée). De 15 h à 16 h 30 environ, ils bénéficient d'un moment qui se veut "de calme et de plaisir". Une bénévole de la bibliothèque et un intervenant de La maison des enfants vont chercher les enfants dans leur école respective. Arrivés à la bibliothèque les animatrices leur proposent 3 sortes d'activités.

Dans un premier temps: contes pour les plus jeunes ou lecture de nouvelles pour les plus grands. Ensuite les enfants sont invités à consulter tous les livres et parutions mis à leur disposition. Si les groupes sont importants (plus de 10 enfants), une partie des petits lecteurs joue à des jeux de société avec un des intervenant dans un autre espace de la bibliothèque, ce qui permet à l'autre groupe de consulter les ouvrages dans encore plus de calme. En fin de séance, les élèves choisissent chacun un livre, album ou BD qu'ils pourront emporter chez eux. Depuis la rentrée 138 enfants ont bénéficié de cette activité et ont pu emprunter ainsi gratuitement des centaines de livres. Ils semblent ravis et nous espérons que cela les incitera à venir s'inscrire à la bibliothèque pour profiter de tous les bienfaits de la lecture.

La e -biblio : NOUVEAUTE 2015 !

Depuis le début de l'année 2015, la bibliothèque propose ce service dématérialisé à ses adhérents. Jusqu'à maintenant une trentaine de familles découvre la multitude de ressources parmi lesquelles un accès à la Cinémathèque de Bretagne, à la plateforme d'auto-apprentissage Tout Apprendre, à la consultation en ligne de plus de 800 revues par le Kiosk, ou à des jeux et activités ludo-éducatifs via les plateformes Planet Nemo ou La Souris Qui Raconte.

N'hésitez pas à venir nous voir pour vous renseigner sur ce service et pour vous y inscrire !

Appel à bénévoles :

Si vous souhaitez vous impliquer et que vous souhaitez participer à une activité et/ou l'organiser (tenir une permanence, choisir les livres lors des échanges avec la bibliothèque du Finistère, proposer des animations, organiser des goûters-littéraires, ...) ou mettre à disposition vos compétences, venez rejoindre l'équipe des bénévoles. Nous serons ravis de vous y accueillir.



Rappel horaires :

La bibliothèque est ouverte le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, de 20h30 à 21h30 , le mercredi de 11h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18 h00, le vendredi de 16h45 à 18h15, et le dimanche de 10h30 à 12h00.

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est fermée, seules les permanences du Dimanche sont assurées.

Contact :

Bibliothèque, 4 route de Ploudiry, 02.98.25.13.01, bibliothequedelamartyre@orange.fr

L'Amicale Laïque du Plateau de Ploudiry a démarré l'année 2015 avec des effectifs toujours en hausse. Les sections se portent bien et font preuve de bonne volonté pour faire vivre le sport, le chant et la danse !

- La danse a remonté son effectif, quarante jeunes danseuses sont aujourd'hui inscrites.
- La chorale compte trente choristes. La chorale a recruté quatre nouveaux chanteurs et cherche toujours de nouvelles voix et plus particulièrement des sopranes.
- Le volley poursuit assidument les entrainements en comité restreint, ils sont quatre inscrits mais toujours prompts à accueillir de nouvelles recrues pour « doper » l'équipe.
- Le roller est au complet avec 50 enfants inscrits. La section est en constante progression avec des enfants très motivés par l'activité.
- Le badminton se porte bien. Il y a 24 enfants et 9 adultes. Les cours pour les enfants affichent complet. Le groupe des adultes peut encore accueillir de nouveaux adeptes.
- L'ALPP accueille un spectacle de capoeira **le dimanche 12 avril de 15h à 17h** à la **Maison du Plateau à la Martyre**. L'Armorique Latine présente la « **CAPOEIRA** », activité sportive.
- Des informations complémentaires seront diffusées ultérieurement.
- L'assemblée générale de l'ALPP aura lieu le **samedi 6 juin**.
- L'ALPP souhaite un bon printemps à tous ses adhérents et futurs adhérents !

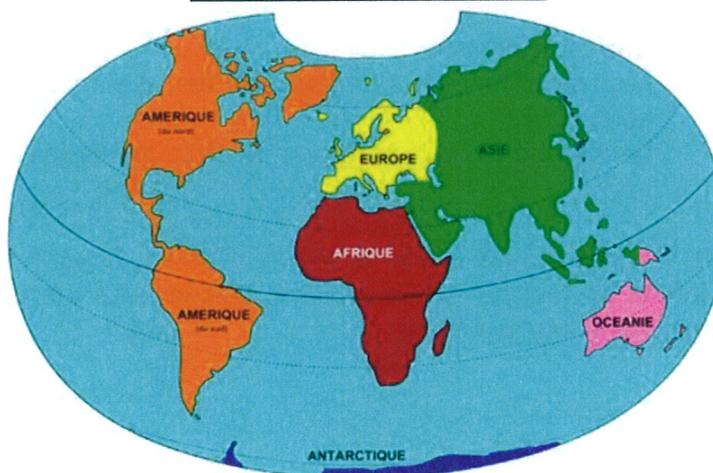
Les membres du bureau de l'ALPP

RPI de l'école publique de Ploudiry-La Martyre

KERMESSE du
RPI de l'école
publique le
SAMEDI 30 MAI

à l'école
publique de La
Martyre

LES SIX CONTINENTS



Astro-Club ALNITAK

Brève présentation

L'Astro-Club ALNITAK existe depuis octobre 1997. Dès décembre 1998, il est devenu une association dont le siège social est situé à La Martyre. Elle a pour but de réunir les personnes qui s'intéressent à l'astronomie et à ses sciences connexes, elle a pour objet le développement de la connaissance et de la pratique de l'astronomie.

Rendez-vous réguliers

De septembre à juin, le fonctionnement de l'association repose principalement sur :

- des réunions mensuelles à la **MPT de Landerneau** pour échanger, se former, emprunter livres et revues, préparer des observations. Les réunions mensuelles ont lieu à **21h** un vendredi par mois aux alentours de la pleine Lune.

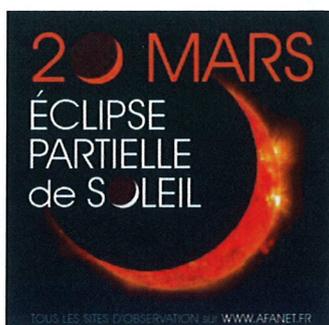
Prochaines réunions : **Les vendredis 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin 2015.**

- des soirées d'observation à l'écart de la pollution lumineuse, sur le site d'observation de La Martyre, lorsque les conditions sont réunies (dont la météo). En raison de la météo changeante, les soirées sont confirmées aux adhérents au dernier moment (en fin d'après-midi voire en début de soirée).

Activités ponctuelles gratuites

L'association anime aussi des observations publiques en toutes occasions :

- actualité astronomique (comètes, conjonctions, essaims d'étoiles filantes, etc.).



Comme par exemple, cette année, l'association s'est mobilisée pour l'**éclipse de Soleil du vendredi 20 mars**, qui était partielle à plus de 80% en matinée à La Martyre.

- soirée de rentrée, à l'occasion de la reprise des activités
- des manifestations nationales :
 - Les traditionnelles Nuits des étoiles, qui auront lieu cette année le weekend des 7, 8, 9 août 2015.
 - Le Jour de la nuit, programmé cette année le samedi 10 octobre 2015

Nota : L'organisation d'une soirée de rentrée, la participation de l'association aux nuits des étoiles et au jour de la nuit seront précisées ultérieurement, notamment sur notre site web : <http://www.astrosurf.com>

Le canton de Ploudiry disparaît.....

Le canton de PLOUDIRY : 225 années d'histoire

rapporté par François MARC

Les élections départementales de mars 2015 font appel à un nouveau découpage cantonal. Les électeurs des sept communes du canton de PLOUDIRY vont être rattachés à trois nouveaux cantons de 32 000 habitants chacun. Ainsi en a-t-il été décidé dans une nouvelle Loi.

Mais de quand date « notre » canton de PLOUDIRY ?

Ce territoire comme les autres « vieux » cantons français émane des décisions prises au moment de la Révolution française, il y a 225 ans...

C'est en effet à la fin de l'année 1789 que les députés de l'Assemblée nationale constituante décidèrent « une nouvelle division du royaume de France en départements ». L'ancienne Bretagne historique fut ainsi divisée en cinq nouvelles unités.

Après des jours et des jours de discussion, les députés bretons réunis en assemblée privée appelèrent le département le plus à l'ouest « Basse Bretagne » puis quelques semaines plus tard, s'inspirèrent de l'appellation du « Cap Finisterre » en Espagne pour choisir définitivement

« Finis Terrae » (en latin) qu'un scribe mal inspiré traduisit par Finistère (au lieu de Finisterre).

En même temps que les départements, on institua les districts et les cantons (80). Chaque canton comprenait 2 à 6 communes.

Le nouveau découpage se vit attribuer force de loi par le Roi le 4 mars 1790.

Le canton de PLOUDIRY était né !

Se posa alors la question du choix du chef lieu du département :

Un débat très vif opposa durant des mois les partisans de LANDERNEAU et ceux qui préféraient la ville de QUIMPER.

Dans son ouvrage sur l'histoire du Conseil général, Claude FAGNEN, ancien Directeur des Archives Départementales du Finistère, se plaît à souligner que l'un des arguments majeurs des pro-QUIMPER étaient de dire : « le Léon est un pays riche, favorisé par la nature, et il paraît cent fois préférable de faire venir les riches habitants d'un pays pauvre plutôt que de forcer les pauvres cornouaillais à se rendre dans le riche et enviable Léon pour leurs diverses démarches... ».

Pour leur part, « les partisans de LANDERNEAU insistaient sur les dangers (sans qu'on sache lesquels !) du voyage jusque sur les bords de l'Odet »...

Les finistériens se montrant incapables de trancher, la question vint à l'ordre du jour à l'Assemblée nationale le 20 août 1790. Et c'est un député de PARIS (l'Abbé BERNADIER, né à LOCMARIA près de QUIMPER) qui se révéla le plus convaincant en faveur du choix de QUIMPER et ceci avec le soutien actif de ROBESPIERRE et de Camille DESMOULINS.

Quant aux conseillers généraux, ils furent dans une première période nommés par le Pouvoir... Ce n'est qu'à partir de 1871 que l'on institua un scrutin au suffrage universel permettant d'élire les conseillers généraux pour six ans au scrutin uninominal à deux tours.

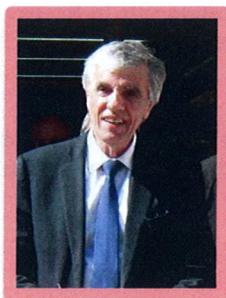
En 2015, on peut donc considérer que le canton « révolutionnaire » de PLOUDIRY va s'effacer après 225 années d'existence et 144 années de désignation du conseiller général au suffrage universel.

Le canton de Ploudiry disparaît.....

Voici la liste des 8 conseillers généraux depuis 1871

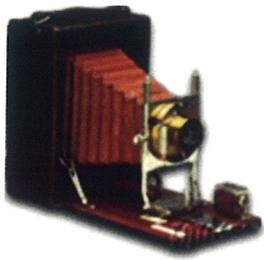
(source : archives départementales / Claude FAGNEN)

- 1871 : DE L'ESTANG DU RUSQUEC François (père)**, né le 17 décembre 1820 – propriétaire – Maire de TREFLEVEZ – Président du Comice agricole de PLOUDIRY
Réactionnaire
- 1897 : DE L'ESTANG DU RUSQUEC Hilarion (fils)**, propriétaire – Maire de TREFLEVEZ (1898-1907)
Réactionnaire
- 1901 : LE ROUX Yves**, né en 1852 – cultivateur, juge de paix à SIZUN – Maire de LA MARTYRE
Républicain modéré
- 1907 : DAVID Jean Marie**, né le 27 février 1855 – propriétaire, notaire – Maire de PLOUDIRY (1896 - 1913)
Républicain progressiste
- 1914 : BOUCHER Joseph, Louis, Marie**, né en 1879 – négociant
Conservateur
- 1922 : BOUCHER Marcel**, né le 9 octobre 1896 – négociant - Vice Président du conseil général (1947-1949) – Croix de guerre, Officier du Mérite agricole
Républicain libéral
- 1958 : ABEGUILE Pierre**, né le 12 juin 1922 – agriculteur – Maire de LA MARTYRE – Croix de guerre 39-45, Chevalier de la Légion d'honneur
Centre des démocrates sociaux
- 1988 : MARC François**, né le 19 mars 1950 – professeur d'université – Maire de LA ROCHE MAURICE (1983-2001), Vice Président du Conseil général (1998-2011), Sénateur
Parti socialiste

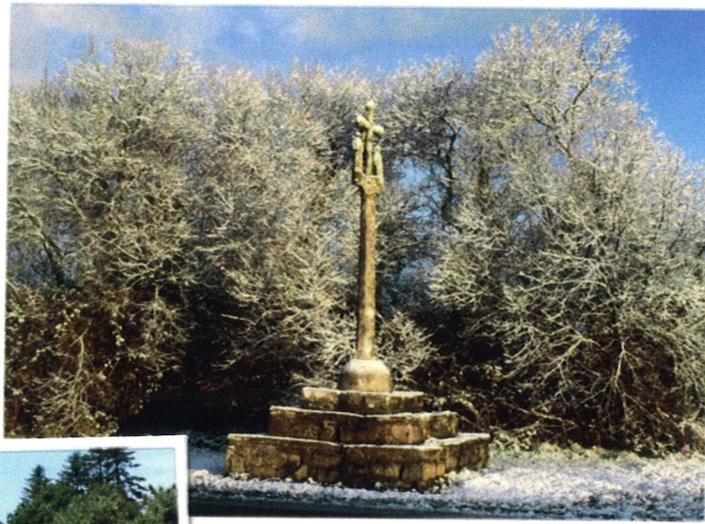


Nous remercions François MARC, pour cette leçon d'histoire qui met en évidence, entre autres, la fidélité et la constance des citoyens du Canton de Ploudiry à leur Conseiller Général puisque, depuis l'origine, leur mandat a duré plus de 28 ans en moyenne !

Profitons-en aussi pour le remercier pour sa disponibilité et le travail réalisé pendant les 27 années de son mandat.



Concours photos



*La commune organise un concours photos gratuit,
ouvert à tous ses habitants (enfants, adultes).*

*Il se déroulera du 03 juillet 00h00 au 07 septembre
minuit.*

*Le thème pour ce premier évènement sera libre mais
les photos devront avoir un rapport même inattendu,
avec La Martyre.*

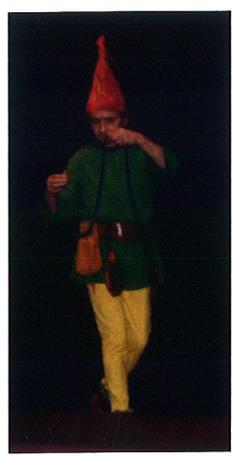
*Le règlement complet pourra être consulté sur le site
internet et le panneau d'affichage de la mairie.*

Envoyez vos photos à : concourslamartyre@gmail.com

Arrêt sur images du 1er trimestre 2015



Lors des vœux du Conseil municipal et du CCAS à la population le 3 janvier dernier, le nom de la Salle multifonctions a été dévoilé : « Salle Pierre Abéguilé », en présence de la famille de Pierre, ancien maire de la commune. Son épouse, Christiane, s'est vue offrir des fleurs par Chantal Soudon.



Ci-contre, le 11 janvier, les enfants ont apprécié les tours de magie et les sculptures de ballons de Phil's le petit lutin vert et jaune du Père Noël. Une heure d'enchantement offerte par les communes de La Martyre et Ploudiry.

Eh oui, à La Martyre, on a vu l'éclipse grâce au matériel mis à la disposition des intéressés par l'association Alnitak de La Martyre. Quelques chanceux ont pu apprécier ce moment qu'il ne fallait pas louper.

